

## **Intervention sur les concessions Horeca du Domaine de Chevetogne (Conseil du 27 janvier 2012)**

Le Collège provincial propose au Conseil d'harmoniser à la baisse les redevances (loyers) et les garanties locatives demandées aux concessionnaires de la plupart des établissements Horeca du Domaine et de prolonger la convention liant la Province aux concessionnaires de l'hôtel-restaurant « Les Rhodos » de 3 à 25 ans moyennant conditions.

Dès la discussion en Commission, l'attitude du cdH a été celle de la critique constructive. Cette attitude a trouvé un écho favorable chez le **Député** provincial puisque celui-ci **a intégré**, entre la version de décembre et celle de janvier, **plusieurs remarques substantielles**. Les principales remarques intégrées concernent les Rhodos. En particulier, l'avenant au contrat de concession précise désormais clairement qu'en échange de l'extension de la durée de la concession, « le concessionnaire s'engage à investir la somme de 40.000€ dans la rénovation de l'établissement, et ce dans un délai de 2 ans ». Dans la lettre au Conseil, la nature de ces investissements est désormais précisée : rénovation des chambres, assainissement de la cuisine et changement du mobilier du restaurant.

L'ensemble du dossier qui avait été reporté en décembre a été rediscuté, cette fois en présence de nombreux intervenants de qualité qui maîtrisaient les aspects de gestion du Domaine (dont le Directeur) ou du droit. Le groupe cdH a ainsi pu obtenir des éléments de réponse aux questions qu'il se posait. En effet, nous avions un certain nombre de doutes. La plupart de ceux-ci ont été levés.

Au niveau de la gestion, le groupe cdH a pris conscience de la gravité de la crise affectant le secteur Horeca en Province de Namur et de certaines conséquences de la crise financière. Ainsi, les banques octroient plus difficilement des crédits pour des projets. Dans ce contexte, le groupe cdH comprend l'allongement de la concession des Rhodos et la réduction tant des loyers que des garanties.

C'est pourquoi le groupe cdH émettra un vote favorable sur ce dossier.